



## Les députés américains adoptent la loi énergie-climat



**La Chambre des représentants américaine a adopté à une courte majorité le projet de loi énergie-climat, qui instaure des limitations de rejet des gaz à effet de serre.**

Le texte prévoit des objectifs de réduction de 7 gaz à effet de serre : 17% d'ici 2020 par rapport à celui de 2005, et 83% d'ici 2050. Ces objectifs sont appliqués à l'industrie, au premier rang de laquelle figure le secteur énergétique.

Les producteurs d'énergie devront ainsi faire passer à 12% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2020, et réaliser 8% d'économies d'énergie. Les normes de réduction des émissions sont également imposées aux usines et aux raffineries. Le secteur industriel pourra s'appuyer sur un marché d'échange des droits d'émissions.

Des normes plus performantes seront imposées aux centrales thermiques, et un milliard de dollar d'investissement sera consacré au développement des technologies de capture du CO<sub>2</sub>.

Du côté du secteur de la construction, les bâtiments neufs se verront imposer des normes de consommation d'énergie : 30% d'énergie de moins d'ici 2012, et 50% d'ici 2016.

Les négociations et tractations ont été délicates. Finalement, le texte a été adopté à une très courte majorité : 219 voix contre 212. Le texte doit toutefois encore passer devant les sénateurs.

Brève publiée le 29/06/2009 à 08:04  
©Enerzine.com